



CHATEAUROUX



Le choix de la cuvée Darc 2018 s'est fait lundi en fin de journée à l'Escale à Déols.

Le festival Darc est l'occasion de promouvoir les deux AOC locales, Reuilly et Valençay. La cuvée Darc est à retrouver sur les tables d'une vingtaine de restaurants dès la fin juillet. Le choix des vins s'est fait lundi à l'Escale.

La cuvée Darc 2018 choisie

Pour la dix-huitième année, les deux appellations AOC Reuilly et Valençay seront associées au festival Darc. Lundi, partenaires, professionnels des métiers de bouche, et représentants des médias locaux se sont retrouvés à l'Escale pour choisir les vins qui seront étiquetés « cuvée Darc 2018 ». Ils ont été accueillis par Dominique Thomas, patron du célèbre établissement, et parrain de cette cuvée Darc, et par Eric Bellet, directeur du stage-festival. L'Escale fournit chaque année 500 à 600 repas au festival Darc.

Eric Bellet a rappelé que Claude Lafond, vigneron à Reuilly, décédé en 2015, fut à l'origine de cette opération. Sa fille, Nathalie, qui a pris la suite, était présente lundi. Virginie Bigonneau et Francis Jourdain, respectivement président du syndicat des vins de Reuilly et de Valençay, ont apporté les échantillons pour la dégustation à l'aveugle. Ils étaient moins nombreux pour le Valençay car « le vignoble a été victime du gel

l'an passé », a précisé Francis Jourdain. Chaque membre du jury, amateur ou professionnel, était invité à donner ses impressions visuelles, olfactives et gustatives, et donc, au final, à choisir les deux meilleurs vins par couleur pour le Valençay et pour le Reuilly rouge et les trois meilleurs en blanc et rosé (les plus demandés) pour le Reuilly afin que les vignerons retenus soient en mesure de fournir les quantités suffisantes. « Des restaurateurs étaient en demande de pouvoir proposer la cuvée à leur clientèle », note Didier Maïs, référent vins de la société de distri-

bution Schoen. Ainsi, une vingtaine d'établissements du département – principalement situés dans l'agglomération castelroussine – serviront la cuvée Darc dès la fin juillet. Cela représente entre 1 200 et 1 400 bouteilles selon les années. On la trouvera aussi sur certaines dates de Darc au pays et au bar de l'espace VIP du festival. Enfin, la cuvée Darc s'exporte puisque des bouteilles sont offertes aux artistes programmés au festival, ce qui concourt ainsi à faire rayonner les deux appellations bien au-delà des frontières du Berry.

Les vignerons sélectionnés

VALENÇAY

Valençay blanc : Jean-François Roy / Serge et Marylène Leclair
Valençay rosé : Jean-François Roy / Francis Jourdain
Valençay rouge : Patrick Gibault / Serge et Marylène Leclair

REUILLY

Reuilly blanc : Domaine Jean-Michel Sorbe / Domaine Claude Lafond / Domaine de la Pagerie
Reuilly rosé : Domaine Daniel / Domaine J.-M. Sorbe / Domaine de la Pagerie
Reuilly rouge : Domaine Valéry Renaudat / Domaine Cordier